

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration, des Relations internationales et des Compétences résiduaires

Convocation¹

Vendredi 22 novembre 2013, à l'issue de la séance plénière Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Sous réserve de la décision du Bureau élargi du vendredi 15 novembre 2013

Ordre du jour

1. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013 99 (2013-2014) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013 99 (2013-2014) n° 4

- Exposés de Mme Céline Fremault et de M. Rachid Madrane, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences au sein de la commission.
- Discussion et examen des tableaux *partim*, pour ce qui concerne leurs compétences au sein de la commission.
- Avis.

Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

2. Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014 100 (2013-2014) n° 2

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014 100 (2013-2014) n° 4

- Exposés de Mme Céline Fremault et de M. Rachid Madrane, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences au sein de la commission.
- Discussion et examen des tableaux *partim*, pour ce qui concerne leurs compétences au sein de la commission.
- Avis.

3. Divers

Composition de la commission

Président : M. Hamza Fassi-Fihri

Vice-présidents : M. Eric Tomas, M. Emir Kir

Membres effectifs :

PS: M. Philippe Close, M. Alain Hutchinson, M. Emir Kir, M. Eric Tomas Ecolo: M. Aziz Albishari, Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin

MR: M. Philippe Pivin, M. Gaëtan Van Goidsenhoven FDF: M. Emmanuel De Bock, M. Serge de Patoul

cdH: M. Hamza Fassi-Fihri

Membres suppléants :

PS: M. Mohamed Daïf, Mme Caroline Désir, M. Christian Magérus, M. Mohamed Ouriaghli, M. Charles Picqué

Ecolo: Mme Dominique Braeckman, M. Jacques Morel, Mme Magali Plovie, Mme Barbara Trachte

MR: M. Olivier de Clippele, M. Willem Draps, Mme Viviane Teitelbaum FDF: M. Michel Colson, M. Didier Gosuin, Mme Caroline Persoons

cdH: M. Ahmed El Khannouss, M. Joël Riguelle

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: "En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).